

Participation citoyenne au projet Aéro-Sols

Note méthodologique

ECO-IMPACT & ISSeP le 16/03/2023

La participation citoyenne au projet Aéro-Sols consiste à intégrer les citoyens volontaires à toutes les étapes des protocoles expérimentaux sélectionnés. L'objectif est de rendre accessible et compréhensible les mesures réalisées, depuis la collecte des données jusqu'à l'interprétation des résultats. Il s'agit dès lors de former les citoyens volontaires, en une démarche de sciences citoyennes, sur un sujet qui les intéresse au premier plan, étant riverains d'une activité qui suscite leur inquiétude. Ces moments privilégiés avec les riverains permettent de leur faire comprendre comment on évalue un risque et comment on définit son acceptabilité. L'objectif du processus est d'apporter une réponse acceptée à la question « y a-t-il un risque pour ma santé ou pour l'environnement ? ».

Déroulement du processus

1 - Définition du périmètre de l'étude

Le périmètre de l'étude est défini, pour chaque aéroport, sur base des courbes de dépôts de PM10 et PM2.5 modélisées pour l'ensemble des activités de l'aéroport.

Le périmètre de l'étude défini pourra être adapté par l'ajout d'un « buffer » si trop peu de quartiers résidentiels sont compris dans la zone.

2 – Identification des canaux de communication

Une invitation écrite est rédigée et mise en page, de manière à être facilement transmise par mail et par post Facebook. L'invitation contient le contenu : quoi, pourquoi, pour qui, quand, où.

Une version papier est prévue dans un bulletin communal, si une publication est prévue dans un délai compatible, sinon un affichage aux valves communales.

- ➔ Conseil communal des communes concernées (Ans, Awans, Fexhe-le-Haut-Clocher, Grâce - Hollogne ; Charleroi, Fleurus, Frasnes-lez-Gosselies).
- ➔ Associations locales : notamment ASBL Comité des Citoyens de l'Aéroport de Liège, groupe FB Stop aux nuisances de l'aéroport de Charleroi, etc.
- ➔ Comités de quartier (contacts via les communes)
- ➔ Riverains membres d'un comité d'accompagnement des aéroports
- ➔ Plaignants identifiés par les communes ou la SOWAER

3 – Réunion citoyenne

Il s'agit d'inviter largement tout citoyen concerné à une réunion de présentation des objectifs et méthodes de l'étude.

Les citoyens sont invités via les canaux de communication multiples repris ci-dessus.

La réunion a lieu si possible dans un local communal. Les autorités communales sont partenaires pour l'organisation et la diffusion de l'information.

Les acteurs suivants seront face à la salle pour présenter l'étude : 1 ou 2 représentants d'Eco-Impact, 1 ou 2 représentants de l'ISSeP, 1 ou 2 représentants de la CPES. Les autres membres du comité d'accompagnement du projet sont invités à être présents dans la salle s'ils le souhaitent.

Les présentations sont partagées entre la CPES, l'ISSeP et Eco-Impact qui abordent :

- L'objectif de l'étude
- La sélection des polluants étudiés
- La notion de risque et d'acceptabilité
- Les méthodes d'étude retenues
- Le calendrier de toutes les étapes
- L'appel à volontaire pour héberger et contribuer à la gestion des stations de mesure
- Le principe de sélection des riverains et leur formation à la prise en charge des stations de biosurveillance pour les riverains sélectionnés.

Une attention particulière sera portée à la vulgarisation de l'information communiquée.

L'inscription des volontaires est organisée en fin de réunion, après avoir présenté tous les détails du processus et de l'engagement qu'il représente. Les conditions pour être sélectionné sont également explicitées :

- Habiter à l'intérieur du périmètre défini pour l'étude.
- Disposer d'un jardin avec une pelouse plane, accessible depuis la rue sans avoir à traverser l'habitation.
- La pelouse doit être un espace ouvert de minimum 10 mètres sur 10, non surplombée par des arbres ou aucune autre structure.
- Le jardin ne doit pas être entouré de hauts murs ou bâtiments.
- Les propriétaires s'engagent à être présents en journée aux dates annoncées pour la formation, l'installation du matériel, la collecte des échantillons, l'interprétation des résultats, la désinstallation du matériel. Ils s'engagent à rendre l'accès possible pour la collecte d'échantillons s'ils doivent s'absenter le jour d'un échantillonnage.

Une fiche d'inscription papier ou un formulaire en ligne est rempli par chaque volontaire, reprenant ses coordonnées complètes et quelques questions permettant de déterminer s'il est dans les bonnes conditions pour héberger les stations de mesure. Questions à poser dans la fiche d'inscription et éléments à remplir :

- Nom et prénom ;
- Adresse complète ;
- Contact : n° téléphone et/ou adresse mail
- Mon jardin est plat et accessible depuis la rue : OUI/NON
- Je serai présent aux dates qui me seront communiquées et, dans le cas contraire, je m'engage à rendre l'accès possible pendant mon absence : OUI/NON

Un délai d'une semaine est laissé après la réunion pour que des volontaires qui n'ont pas pu assister à la réunion puissent s'inscrire. Dans ce cas, l'inscription pourra uniquement se faire via le formulaire en ligne.

4 – Sélection des points d'échantillonnage

Les coordonnées géographiques de tous les candidats sont portées sur carte, avec anonymisation dès cette étape (seul un numéro ou un code sera utilisé pour désigner les lieux, et seul l'ISSeP et Eco-Impact auront la correspondance entre les numéros et les riverains volontaires).

Une présélection selon les localisations idéales d'une stratégie d'échantillonnage visant à placer un total de 4 points dans l'axe des vents dominants (dans l'axe de la piste, idéalement 2 stations en amont et 2 stations en aval) et 2 points dans la direction perpendiculaire, ainsi qu'un point témoin en dehors du périmètre défini pour l'étude. Les stations seront suffisamment espacées l'une de l'autre.

Une vérification des conditions est organisée lors d'une visite de terrain.

La sélection définitive est ensuite actée et signifiée par un contact personnel avec les personnes qui se sont portées volontaires, qu'elles soient retenues ou non.

L'ensemble des candidats sera invité, en fin de projet, à la réunion d'interprétation des résultats, qu'ils aient ou non été sélectionnés.

5 – Formation pratique des participants

Le principe des normes est présenté aux participants, sur base du cas spécifique des normes utilisées dans l'étude. L'ISSeP et Eco-Impact détaillent quels polluants sont ciblés et pourquoi, ainsi que la manière dont on évalue un risque et comment on définit son acceptabilité.

Le matériel et les conditions de soin à y apporter sont présentés aux participants (c'est-à-dire les volontaires sélectionnés). A part en cas de canicule, lors de laquelle de l'eau sera ajoutée dans la réserve d'eau des graminées, les participants ne doivent pas toucher aux dispositifs installés dans leur jardin. Ils doivent cependant éviter de pratiquer certaines activités à proximité (pulvérisations, activités dégageant de la poussière, jeux d'enfants autour des dispositifs, etc.). Ils ont également pour mission de contacter l'ISSeP ou Eco-Impact en cas de problème (chute d'un dispositif par exemple).

4 – Périodes d'échantillonnage

Le contact téléphonique est privilégié pour confirmer les dates auxquelles les équipes de l'ISSeP ou d'Eco-Impact viennent installer, échantillonner ou désinstaller les dispositifs de collecte. Le calendrier général de l'étude est annoncé dès le démarrage, mais il est susceptible d'être aménagé selon les circonstances, notamment météorologiques.

5 – Réunion d'interprétation des résultats

Les participants de l'étude reçoivent de manière privilégiée, avant le grand public et la presse, les résultats des analyses réalisées sur les échantillons collectés dans leur jardin. Une réunion d'interprétation des résultats est organisée par l'ISSeP et Eco-Impact pour les participants, pour qu'ils apprennent à lire les bordereaux d'analyses d'un laboratoire, à comprendre quelles sont les unités, ce qu'elles signifient et à quoi on compare les résultats pour les interpréter. Les personnes qui s'étaient portées volontaires et n'avaient pas été retenues sont également invitées.

6 – Réunion citoyenne finale

Les résultats de l'étude sont présentés au public lors d'une réunion finale, explicitant tout le processus et la manière dont les conclusions ont été posées.